



solidaires

ÎLE DE FRANCE

Journal de l'Union régionale des syndicats CFDT d'Île-de-France • n° 532 • Juin 2021



AGIR CONTRE LE CHÔMAGE

CONGRÈS DE L'UNION RÉGIONALE :
ENTRETIEN AVEC DIEGO MELCHIOR

ÉLECTIONS RÉGIONALES

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Progresser
dans mon métier

C'EST POUR MOI !

Service d'accompagnement gratuit et personnalisé
pour les salariés du secteur privé et les travailleurs indépendants

Appelez le

0800 94 59 40

Service & appel
gratuits

ou rendez-vous sur **mon-cep.org/IDF**

Sommaire

Actualités 4 & 7

Temps fort 8

Agir contre le chômage

Interview 9

Vincent Godebout,
délégué général
Solidarités nouvelles
face au chômage

Temps fort 10 & 11

Résultats de l'enquête régionale
« Causons logement »

Pratiques 12 & 13

Élections régionales :
la CFDT interpelle les candidats

Territoires 14 & 15

Élections TPE :
la proximité au coeur

Enjeux 16 & 17

Congrès de l'Union régionale :
entretien avec Diego Melchior

Portrait 18

Karima Mohand



Une : Agence Pôle emploi
d'Argenteuil
© Gilles ROLLE/REA

Répondre aux attentes des travailleurs



Après plusieurs mois de restrictions sanitaires, des perspectives de reprise progressive se font jour depuis quelques semaines, notamment grâce à l'accélération de la vaccination.

La région Île-de-France paye cependant un lourd tribut à cette crise qui a mis à l'arrêt des pans entiers de l'économie régionale.

La CFDT a su, durant cette période difficile, répondre aux attentes des travailleurs. Accompagnement, conseil, proximité ont été les piliers de notre action syndicale. Cela s'est traduit dans les résultats aux élections professionnelles dans le privé. En effet, la CFDT confirme sa place de première organisation syndicale de France avec 26,77 % des suffrages (+0,38 point), à l'issue de la compilation de quatre ans de résultats électoraux dans toutes les entreprises.

Pendant quatre ans, militantes et militants franciliens ont redoublé d'efforts pour porter le syndicalisme CFDT dans les entreprises et ainsi contribuer à ce très bon résultat.

Ce résultat nous conforte mais nous donne aussi encore plus de responsabilités. Plus que jamais, les travailleurs ont donc besoin d'une organisation syndicale qui rééquilibre le rapport de force pour mieux faire entendre leur voix dans un monde incertain et en pleine mutation.

La CFDT Île-de-France tiendra son 56^e congrès les 8 et 9 septembre prochains au Beffroi de Montrouge dans les Hauts-de-Seine. L'occasion pour les responsables, les militantes et les militants de se retrouver après de nombreux mois où les interactions ont été fortement limitées. Le congrès sera aussi un moment privilégié pour dresser le bilan de quatre années d'activité d'une CFDT Île-de-France qui a su faire face à de nombreux bouleversements et décider des orientations pour les quatre prochaines années.

Diego MELCHIOR
Secrétaire général



ile-de-france.cfdt.fr



Bimestriel - Prix au numéro : 1,50 € - Abonnement annuel : 10 € - Rédaction-Diffusion : 78 rue de Crimée 75019 PARIS

Tél : 01 42 03 89 00 - E-mail : com@iledefrance.cfdt.fr - Directeur de la publication : Diego Melchior

Rédactrice en chef : Judith Boumendil - Comité de rédaction : Philippe Antoine, Jean-Yves Bêlaty, Nadia Bosc, Judith Boumendil,

Marion Dauchot, Diego Melchior, Clément Mellin, Hassan Mohamed, Jean-Jacques Perot - Photos : Sylvaine Azzouni,

Judith Boumendil, Clément Mellin, DR - Maquettiste-Graphiste : Marina Pen - Imprimerie : Wagram Éditions - 37 avenue

Gabriel Péri BP 2008 - 95871 Bezons cedex - N° CPPAP : 0524 S 06868 - ISSN : 099 362 763 - Dépôt légal : juin 2021



PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

Les candidats aux élections régionales interpellés

Représenté en Île-de-France par 12 organisations associatives, syndicales et mutualistes, le groupe « Pacte du pouvoir de vivre en Île-de-France » a interpellé les candidates et candidats aux élections régionales de juin à travers une série de cinq vidéos thématiques (emploi & formation, transition écologique, logement & transport, jeunesse, santé).

Une démarche que la CFDT Île-de-France a menée conjointement avec la Fondation Abbé-Pierre, France nature environnement, la Cimade, l'Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (URIOPSS) et l'Association générale des étudiants de Paris (Agep), affiliée à la Fage. « *Pour chacune des questions posées, les candidats – hors RN – ont été invités à se positionner*

et à faire émerger les points clés de leur programme », résume Olivier Clément, secrétaire régional CFDT et coordinateur du groupe francilien.

Pour relayer les vidéos, réalisées bénévolement par l'Agep, des comptes Twitter (@IDFPPV) et Instagram (@PactedupouvoirdevivreIDF) ont aussi été créés.

N'hésitez pas à vous y abonner pour suivre l'actualité du Pacte du pouvoir de vivre en Île-de-France.

Les vidéos sont également en ligne sur le site Internet de la CFDT Île-de-France.



TÉLÉTRAVAIL

La CFDT signe un accord à Bercy

Le 4 mars, la CFDT – avec la CGT, FO et l'UNSA – a signé un accord pour développer et encadrer le télétravail au sein des directions d'administration centrale du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (hors DGFiP, DGDDI et INSEE). « *Depuis 2010, nous avons une convention cadre qui permettait l'expérimentation du télétravail, mais dans les faits, celui-ci restait restreint*, retrace Gaëlle Doreau, secrétaire générale du Syndicat des personnels des administrations centrales économiques et financières franciliennes (Spaceff). *Avec l'introduction de nouvelles modalités de télétravail prévues par la loi de transformation de la fonction publique et le développement massif du télétravail subi lié à la pandémie, il était important de rediscuter du cadre de cette organisation du travail* ».

Avec l'accord, le recours au télétravail pourra désormais être « régulier », « ponctuel » voire « temporaire » en cas de circonstances exceptionnelles. « *Nous avons obtenu de pouvoir articuler des jours fixes et des jours 'flottants' (jusqu'à 3 par semaine)* », se félicite la responsable CFDT. Autre motif de satisfaction : toutes les activités sont désormais présumées compatibles, partiellement ou totalement, avec le télétravail. « *Autrement dit, on ne raisonne plus en termes de fonction/poste mais de tâches*, commente Gaëlle Doreau. *Le ministère s'est engagé par ailleurs à équiper 90 % des agents d'ici fin 2022* », ajoute-t-elle. Les principes de volontariat, de réversibilité et d'accompagnement/formation des collectifs de travail ont par ailleurs été affirmés. Enfin, « *même si nous n'avons pas encore obtenu de prise en charge financière des frais induits pour les agents en télétravail, les discussions se poursuivent au niveau interministériel*, précise Gaëlle Doreau. *Suite à l'accord, une charte du droit à la déconnexion est aussi en cours de finalisation* ».



Gaëlle Doreau, secrétaire générale du Syndicat des personnels des administrations centrales économiques et financières franciliennes (Spaceff-CFDT).

PLAN DE RELANCE

Près de 14 milliards consacrés à la région

Le 4 mars, un accord de relance État-Région pour la période 2021-2022 a été signé par le préfet de région et la présidente du conseil régional d'Île-de-France. 13,8 milliards d'euros seront consacrés à la relance en Île-de-France, à parts égales entre État et Région.

Cet accord porte sur la transition écologique (notamment autour des projets de transports en commun, de structuration de la filière hydrogène et de développement de pistes cyclables), le soutien à l'économie (fonds de solidarité, redynamisation des filières stratégiques comme l'automobile et l'aéronautique, grands projets d'innovation et de modernisation) et la cohésion sociale (accès aux

soins, accompagnement des plus fragiles, lutte contre la pauvreté et l'exclusion, égalité femmes-hommes).

« *Les organisations syndicales franciliennes ne sont malheureusement pas associées au suivi des aides et projets financés par le Conseil régional*, regrette Marinette Soler, secrétaire générale adjointe.

Côté État, le préfet de région organise des réunions d'information sur l'avancement du plan. La CFDT Île-de-France y intervient pour s'assurer de l'utilisation concrète des fonds et demander une évaluation de l'impact du plan en termes d'emploi et de formation », précise-t-elle.

DÉMOCRATIE INTERNE

La consult' : débat en Île-de-France

La CFDT Île-de-France a organisé, le 13 avril, un débat dans le cadre de La Consult', cette démarche confédérale visant à préparer le projet de résolution de la CFDT avant le prochain congrès de 2022.

Au programme de cette rencontre qui a réuni 35 participants : l'organisation du travail de demain. Olivier Clément, secrétaire régional, a rappelé l'importance d'anticiper les bouleversements à l'œuvre en matière d'organisation du travail, qu'il s'agisse du boom du télétravail, du développement des espaces de coworking et des horaires atypiques ou encore de l'évolution du management.

Les échanges ont d'abord porté sur l'essor de la numérisation des services dans les secteurs public et privé. Une digitalisation qui inquiète de nombreux militants, tant pour la sauvegarde de l'emploi que pour la qualité du service rendu aux usagers. Certains ont aussi mis en garde contre le développement d'une organisation du travail « où l'on mesure chaque tâche », sans se soucier de la santé des salariés.

La question du temps de travail est également revenue à de multiples reprises, certains participants revendiquant une réduction du temps de travail hebdomadaire dans leur secteur, d'autres appelant à « une modulation en fonction de l'âge ». Marinette Soler, secrétaire générale adjointe, et Marion Dauchot, déléguée régionale, ont présenté, dans une deuxième partie, une synthèse des propos qui viendra alimenter l'avant-projet de la résolution confédérale.



-30 %

C'est la baisse estimée de l'usage de la voiture dans la région en novembre-décembre 2020 par rapport à la situation pré-crise sanitaire. Sur la même période, tous les modes de déplacement sont en baisse : -3 % pour la marche, -8 % pour les transports en commun, -24 % pour le vélo.

Représentant 10,3 millions de déplacements en novembre-décembre, la voiture reste le deuxième mode de déplacement des Franciliens derrière la marche (16,8 millions) et devant les transports en commun (4,4 millions) et le vélo (0,6 million).

Source : Enquête « mobilité Covid » de novembre/décembre de l'Observatoire de la mobilité en Île-de-France (OMNIL).

RECONVERSION

Premières Transco en Île-de-France

Lancé en janvier par le gouvernement, le dispositif de transition collective – dit Transco – commence à se déployer dans la région. Une première convention a été signée en avril entre Derichebourg Propreté et Korian, leader européen dans le secteur du soin aux personnes âgées. Son objectif : organiser la reconversion d'agentes de service – métier impacté par le boom du télétravail et de l'activité partielle – vers le métier d'aide-soignante. « *Transco est une réelle innovation sociale qui sécurise des salariés volontaires à travers un parcours diplômant et l'acquisition de nouvelles compétences*, juge Pinar Karaciger, déléguée centrale CFDT de Derichebourg Propreté. *Cette solution évite le choc des licenciements et le passage par la case chômage* », ajoute-t-elle. Sous réserve d'obtention du diplôme, après 14 mois de formation rémunérée, les salariées volontaires de Derichebourg – elles sont 26 actuellement – se verront proposer un CDI à plein temps dans une maison de retraite du groupe Korian. À tout moment aussi, réintégrer l'entreprise d'origine reste possible.

En mai, après accord avec les organisations syndicales, Monoprix a également noué un partenariat similaire avec le groupe Korian. « *La direction voulait au départ ouvrir les possibilités de transition collective à de nombreux métiers, mais nous avons obtenu que seuls les métiers fragilisés soient concernés* », retrace Patricia Virfolet, déléguée syndicale centrale CFDT à Monoprix. Pour l'heure, une soixante d'employés de la filière caisse ont participé à des réunions d'information. « *La direction table sur 200 reconversions cette année. Les formations au métier d'aide-soignant débuteront en septembre/octobre* », détaille Patricia Virfolet (interview complète sur ile-de-france.cfdt.fr).

Du côté de l'équipe CFDT de Korian, on salue un projet « *positif pour l'emploi* ». Avec tout de même quelques exigences rappelées à la direction. « *On espère que tout sera fait pour garder les salariés que l'on forme et rendre nos métiers plus attractifs* », souligne Raphaël Berhaïel, le délégué syndical central CFDT de Korian.

TRANSPORT AÉRIEN

Emploi : Air France en zone de turbulence

Après une année noire pour le trafic aérien, Air France poursuit son vaste plan d'économies et de suppressions d'emplois. À l'automne, 370 pilotes et 1 060 stewards et hôtesses de l'air ont quitté l'entreprise dans le cadre d'une rupture conventionnelle collective. Pour le personnel au sol, un plan de départ volontaire (PDV) adossé à un PSE lancé en janvier prévoit la suppression de 3 655 équivalents temps plein. « *Pour l'heure, par rapport à nos principaux concurrents, nous avons limité la casse. Mais dans le cadre du PDV et des propositions de mobilité, la direction pourrait avoir recours à des licenciements s'il n'y a pas assez de volontaires*, juge Christophe Dewatine, secrétaire général de la CFDT Groupe Air France, représentative chez les personnels au sol. *Notre signature de l'accord sur l'activité partielle de longue durée permet de repousser les éventuels départs contraints, initialement prévus pour septembre 2021, à janvier 2023. Ce délai doit nous donner du temps pour privilégier toutes les solutions d'accompagnement et de reclassement et éviter les licenciements secs* » souligne-t-il.

« *Nous avons déjà perdu beaucoup de compétences avec ce plan*, abonde Nawall Drula-Faïd, élue CFDT au CSE 'Court-courrier' à Orly. *Pour l'instant, au prix de beaucoup de réorganisations, nous ne nous en sortons pas si mal. Mais avec le rebond du trafic annoncé pour cet été, nous craignons de devoir avoir recours à des intérimaires* ». Un constat partagé par Ryad Terzi, secrétaire de section de la CFDT Air France à Roissy. « *Pour nous, l'enjeu va être d'offrir aux salariés sur le départ un vrai accompagnement* », ajoute-t-il.



© Laurent GRANDGUILLOT/REA

FONCTIONS PUBLIQUES

La campagne est lancée !

Les élections professionnelles dans l'ensemble des fonctions publiques auront lieu fin 2022. Parce que l'anticipation est un élément clé dans une campagne électorale, l'Union régionale a fait le choix de commencer à déployer, dès le premier semestre 2021, sa stratégie de campagne.

D'abord, il faut permettre aux équipes de s'approprier les règles issues de la loi de transformation de la fonction publique qui prévoit le remplacement des Comités techniques (CT) et des Comités hygiène, sécurité, conditions de travail (CHSCT) par une instance de dialogue social unique, le comité social, qui sera consulté notamment sur les lignes directrices de gestion. Un premier webinar organisé par l'Union régionale a eu lieu le 9 juin dernier et plusieurs autres sont programmés.

L'autre enjeu est de former les militant.es en charge de la campagne dans leurs établissements et administrations. L'IREFE leur propose trois sessions de formation : « Réaliser son plan de campagne », « Mobiliser des candidats pour la CFDT » et « Faire voter CFDT dans la fonction publique ». La première formation a lieu à l'IREFE et les deux autres se tiendront sur l'ensemble des départements d'Île-de-France pour permettre au maximum de militantes et de militants d'y participer. L'Union régionale prendra en charge l'ensemble des frais pédagogiques de ces formations.

« Comme en 2018, notre campagne doit être axée sur la proximité, souligne Michèle Berrada, responsable de la campagne des fonctions publiques pour la CFDT Île-de-France. Pour la construire, nous nous appuyerons sur les besoins exprimés par les équipes lors de rencontres que nous allons organiser sur l'ensemble des territoires ».



HÔTELLERIE

Inquiétudes autour de la reprise

Avec un tourisme encore amorphe, le secteur de l'hôtellerie francilienne peine à se relever. Pour l'heure, les plans sociaux se multiplient : 245 postes supprimés au Méridien Étoile, 168 au Westin Paris Vendôme, 33 au Hilton de Roissy Charles-de-Gaulle, etc. « À cela, il faut ajouter tous les petits établissements qui procèdent à des licenciements économiques », précise Nicolas Dosen, secrétaire général adjoint du syndicat CFDT Hôtellerie-Tourisme-Restaurant (HTR) d'Île-de-France.

Là où elle est présente, c'est-à-dire essentiellement dans les grandes chaînes et les palaces, la CFDT a tout fait pour limiter les destructions d'emploi et sécuriser les salariés sur le départ. « Au Hilton de Roissy, nous avons obtenu des garanties correctes, avec une majoration significative des indemnités, un accompagnement à la création d'entreprise et le financement de formations, indique Nicolas Dosen. À l'inverse, à l'hôtel The Westin, qui prévoit de se séparer d'environ la moitié de ses salariés, sans indemnisation conséquente, la CFDT va attaquer le PSE au tribunal », annonce-t-il. Les négociations sont encore en cours au sein de la chaîne Méliá Hôtel International qui dispose de 7 établissements en Île-de-France et prévoit de supprimer plus de 80 emplois. « Chez Méliá, le groupe veut externaliser les services d'étage et se séparer des bagagistes. Le recours à la sous-traitance est une tendance de fond qui s'est accélérée avec la crise », observe Nicolas Dosen.

Dans certains établissements, les directions menacent aussi de remettre en cause certains accords collectifs si les syndicats ne s'engagent pas dans des accords de performance collective. « Le secteur a été massivement aidé par l'État, mais dans les plus grands groupes, la perte de chiffre d'affaires reste colossale, reconnaît Pascal Pedrak, secrétaire général du syndicat HTR Île-de-France. Après, il y a un paradoxe à vouloir licencier et à pointer du doigt en même temps la problématique de recruter des salariés qualifiés. Nous sommes inquiets pour la reprise car beaucoup de salariés ont profité de la crise pour aller voir ailleurs. Et ils ont pu constater que l'herbe y est souvent plus verte avec des grilles de salaires supérieures et de meilleures conditions de travail, sans travail en soirée ou le week-end notamment ».



Mobilisation de la CFDT devant l'hôtel Paris Opéra by Melia le 6 mai.

La CFDT mobilisée contre le chômage

En ces temps de crise, et alors que le gouvernement s'entête à vouloir faire entrer en application au 1^{er} juillet sa réforme injuste de l'assurance chômage, la CFDT étoffe ses services à destination des adhérentes et adhérents en recherche d'emploi ou en passe de l'être.

Pierre angulaire de l'aide apportée par la CFDT, l'accompagnement à la recherche d'emploi peut être réalisé sur deux niveaux. Le premier est assuré par le service téléphonique Réponses à la carte (09 69 39 19 39). Depuis septembre 2020, les téléconseillers sont formés et outillés pour répondre aux questions courantes que se posent les adhérents CFDT qui ont perdu ou qui vont perdre leur emploi. La Confédération a construit un vademecum, disponible en ligne, listant toute une série d'informations sur les droits des demandeurs d'emploi (allocation, aide sociale, formation, accompagnement...). Pour celles et ceux qui souhaitent aller plus loin – conseillers du salarié, mandatés dans les IPR/IPT, responsables de permanences – des webinaires sont également au programme. « *Il ne s'agit pas pour la CFDT de se substituer aux services publics de l'emploi. Elle n'en a ni les moyens, ni la compétence*, précise Marinette Soler, secrétaire générale adjointe. *Mais la CFDT peut aider et orienter ses adhérents dans leurs démarches, leur proposer un soutien, leur permettre de s'exprimer dans un collectif, de sortir de l'isolement que la situation de chômage induit*



La CFDT Île-de-France poursuit sa mobilisation contre la réforme injuste de l'assurance chômage en organisant des opérations de tractage devant les agences Pôle emploi.

ile-de-france.cfdt.fr

souvent, et pourquoi pas, de trouver une forme de reconnaissance et d'estime de soi ».

Accompagnement individualisé avec SNC

La CFDT Île-de-France s'est par ailleurs inscrite dans un partenariat national avec Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) pour offrir un deuxième niveau d'accompagnement encore plus personnalisé à ses adhérents en recherche d'emploi. Après avoir contacté le numéro vert (0 805 034 844), le chercheur d'emploi se voit proposer un binôme de bénévoles accompagnants qu'il rencontrera une à quatre fois par mois (cf. p. 9).

Formés, ces derniers peuvent aider à préparer un CV ou un entretien d'embauche, à effectuer des démarches administratives, à choisir une formation, etc. Les questions périphériques au chômage – comme

le logement, les transports ou la garde d'enfant – sont aussi regardées de près. Douze ateliers d'expression à destination des adhérents CFDT demandeurs d'emploi, animés par SNC et l'Union régionale, vont par ailleurs être proposés (en distanciel au début). Le premier s'est tenu le 26 mars dernier.

Une plateforme de recherche d'emploi avec AESIO

Pour compléter cette offre de services, un outil facilitant la recherche d'emploi a également été créé en partenariat avec le groupe mutualiste AESIO. Job à la carte – c'est le nom de la plateforme – permet de créer des CV numériques et d'envoyer des candidatures spontanées aux entreprises proches de chez soi. Au niveau national, ce sont déjà quelque 500 000 recruteurs qui sont répertoriés dans la base de données ! En Île-de-France, l'Union régionale a développé une plateforme similaire entièrement dédiée aux jeunes de moins de 36 ans en quête de stage, alternance ou emploi (job-a-la-carte-jeune.fr). « *L'idée est d'ouvrir les portes du réseau CFDT aux jeunes, sur le même principe que les forums de l'emploi que l'on organise depuis six ans* », rappelle Nadia Bosc, secrétaire régionale CFDT en charge de l'emploi.

Clément Mellin

FORUM DE L'EMPLOI À PARIS : RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE !

Déjà reporté deux fois en raison de la crise, le forum de l'emploi et de l'apprentissage organisé par la CFDT Île-de-France se tiendra finalement **le mercredi 22 septembre à Paris**. Une quarantaine d'entreprises (dont Décathlon, Eiffage, Axa, Enedis, Véolia, La Poste, Paris Habitat...) seront présentes pour proposer des recrutements directs ou des pré-recrutements, ainsi que des formations en apprentissage.



Infos sur ile-de-france.cfdt.fr

VINCENT GODEBOUT

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE SOLIDARITÉS NOUVELLES FACE AU CHÔMAGE

Mouvement associatif créé en 1985, Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) est le premier réseau d'accompagnement de « chercheurs d'emploi » en France et porte leur voix dans le débat public.

Pouvez-vous nous présenter SNC ?

Notre réseau compte près de 2500 bénévoles, répartis sur 200 antennes, et accompagne environ 4000 chercheurs d'emploi par an. Nous préférons ce terme à « demandeur d'emploi » car on ne demande pas du travail, on en cherche ! C'est aussi une question de respect. En Île-de-France, près de 80 « groupes de solidarité » accompagnent 700 personnes chaque année. Hors période de crise, près des deux tiers d'entre elles trouvent un emploi dans l'année.

Quelles sont vos principales actions ?

Nous proposons aux chercheurs d'emploi qui le souhaitent un accompagnement individuel, gratuit, sans limite de temps et non conditionnel. Pour rompre l'isolement des personnes, nous organisons par ailleurs des activités collectives : sorties culturelles, ateliers de préparation aux entretiens d'embauche ou de relooking...

Notre association finance aussi des emplois dans l'économie sociale et solidaire. Durant 6 à 8 mois, les personnes continuent d'être accompagnées afin de s'insérer durablement dans l'emploi. Nous avons enfin pour rôle de porter la voix des chercheurs d'emploi auprès des employeurs, des acteurs du service public de l'emploi ou des pouvoirs publics. C'est pourquoi nous publions un baromètre de la situation des chercheurs d'emploi avec OpinionWay, un guide de bonnes pratiques ainsi qu'un rapport annuel autour des angles morts du chômage. Nous avons enfin ouvert, il y a quatre ans, la plateforme « Expressions ».

Quelle forme prend l'accompagnement proposé ?

Il se fait en binômes de bénévoles

formés, reliés à des groupes de solidarité, dans des lieux neutres (cafés, bibliothèques...).

Notre accompagnement se veut bienveillant et respecte le rythme des chercheurs d'emploi. N'oublions pas qu'on leur demande d'être les meilleurs au moment où ils se sentent le plus faible. Il faut donc leur redonner confiance. Leur réapprendre à se présenter et mettre en avant leurs talents et expériences. Chercher un emploi est un travail à temps plein ! Pour les personnes les plus en difficulté, nous mettons aussi à disposition un réseau de 70 psychologues.

« On demande au chercheur d'emploi d'être le meilleur quand il se sent le plus faible »

Quels sont les principaux freins à l'accès à l'emploi ?

Le premier frein, c'est le regard discriminant que l'on porte sur les chômeurs. Alors que six actifs sur dix connaissent une période de chômage dans leur vie... Les préjugés ont la vie dure. En Île-de-France, il y a également la problématique de mobilité entre les territoires, même si le Grand Paris Express devrait apporter certaines réponses. Aussi, le compte



© Solidarités nouvelles face au chômage

personnel de formation ne fonctionne pas comme il devrait et le financement de la formation reste un magma pour les chercheurs d'emploi. D'autres difficultés, comme l'accès au logement ou la garde d'enfants, peuvent se greffer à tout cela.

Le comportement des employeurs joue aussi beaucoup. Un senior est par exemple trop souvent perçu comme « coûtant » trop cher ; alors que c'est faux et que beaucoup d'entre eux acceptent de baisser leur salaire quand ils changent de travail. On les dit aussi peu adaptables, ce qui est faux là encore. SNC milite pour qu'on instaure de véritables entretiens porteurs de perspectives pour la seconde partie et la fin de carrière. Les dispositifs d'aide au recrutement de seniors doivent également être développés. Les seniors sont les principales victimes du chômage de longue durée et ils sont encore les grands oubliés du plan de relance.

Quel regard portez-vous sur la réforme de l'assurance chômage ?

En 2019, SNC était dans la rue au pied du ministère du Travail avec des organisations syndicales – dont la CFDT – pour protester contre cette réforme. Ce n'est pas notre mode d'action habituel, mais pour nous, c'est une bombe à retardement économique, social et politique. La réforme va renforcer la pauvreté, en frappant notamment les jeunes qui débutent avec des contrats « hachés » mais aussi les salariés aux contrats courts, les premiers à souffrir de l'activité partielle ou du coût du logement.

Propos recueillis par Judith Boumendil et Clément Mellin

« Causons logement » : les résultats de l'enquête régionale

Lancée au mois d'octobre 2020, la première vague de l'enquête régionale « Causons logement » s'est achevée au mois de mai par la restitution des résultats recueillis auprès de 1 124 travailleurs, adhérents ou non de la CFDT.

Malgré un contexte difficile, le deuxième confinement ayant entravé le déroulement de l'enquête tel qu'initialement prévu, 1124 travailleurs issus de 16 champs professionnels ont répondu à un questionnaire numérique sur leurs conditions de logement et leurs attentes.

L'objectif de l'Union régionale était de cerner le lien existant entre logement et situation des répondants, mais également de sonder leur perception du rôle des entreprises et comités sociaux et économiques en ce domaine.

Enfin, il s'agissait d'analyser la manière dont les personnes se projetaient dans leur rapport au développement du travail à distance (télétravail, coworking).



Le 29 septembre 2020 lors du lancement de l'enquête « Causons Logement »

Des motifs d'insatisfaction

Si globalement, les répondants s'estiment satisfaits de leur logement, nombre d'entre eux expriment une insatisfaction. Parmi les motifs de mécontentement, ces derniers pointent les logements trop petits et/ou inadaptés à leur situation personnelle (handicap, télétravail), le coût trop élevé, l'éloignement du lieu de travail ou encore le manque d'espace extérieur.

Concernant les déplacements domicile-travail, les répondants au questionnaire estiment que leur temps de transport est trop important, générant de la fatigue et du stress. Ils soulignent aussi que les transports publics sont peu fiables en matière de respect des horaires et inconfortables.

Des équipes syndicales mobilisées

Conscientes que le logement est l'une des préoccupations principales des travailleurs, et donc un axe revendicatif porteur de développement syndical, de nombreuses équipes du secteur privé comme du public se sont investies pour diffuser le plus largement possible le questionnaire.

Ainsi, avec le soutien de leurs fédérations et/ou leurs syndicats et l'aide de l'Union régionale, le travail mené par les militants s'est montré efficace. Cela a été le cas par exemple chez Axa et Allianz, au Crédit agricole mais aussi à l'AP-HP ou encore à la Défense nationale. Les équipes du secteur de l'Hôtellerie-tourisme-restaura-

tion se sont également révélées particulièrement actives. La preuve que même dans une période difficile, l'engagement syndical des équipes CFDT a été à la hauteur !

Un terrain à explorer pour l'action syndicale

Lorsque l'intervention des entreprises dans le domaine du logement est abordée, une large majorité des salariés disent ne pas connaître le rôle des employeurs et des commissions logement. Quand ils le connaissent, ils sont critiques, jugeant à 85 % l'action des employeurs – et dans une moindre mesure, à 65 %, celle des commissions logement – peu ou pas efficace.

Enfin, les répondants plébiscitent

le télétravail. Seuls 11 % déclarent ne pas être intéressés par cette forme d'organisation du travail. La plupart des salariés sont réticents à la pratique du coworking bien que 20 % d'entre eux aimeraient y avoir accès. Comme l'a rappelé Olivier Clément, secrétaire régional, lors de la rencontre de restitution du 16 mai : « Cette première analyse des résultats de 'Causons logement' nous conforte dans notre volonté de poursuivre l'enquête à l'automne prochain, dans une deuxième phase

qui conduira à la réalisation d'un livre blanc revendicatif régional ». Mais surtout, l'Union régionale a entendu les remarques voire la frustration des syndicats qui n'ont pu, à cause de la crise sanitaire, participer pleinement à la première phase. L'enquête sera donc prochainement relancée pour toucher un public plus large et représentatif des travailleurs franciliens.

Jean-Jacques Perot

VISALE S'OUVRE À TOUS LES SALARIÉS GAGNANT JUSQU'À 1 500 €

Depuis 2016, date de sa création par les partenaires sociaux d'Action Logement, plus de 450 000 contrats de bail ont pu être signés dans le parc locatif privé grâce à la garantie Visale.



Dispositif de cautionnement gratuit pour les locataires et les bailleurs, il facilite l'accès au parc privé en garantissant aux propriétaires le paiement des impayés de loyers et la prise en charge des dégradations locatives.

Ouvert aux jeunes de 18 à 30 ans, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi (étudiants, salariés, agents publics...), Visale est, depuis le 3 juin, accessible à l'ensemble des salariés de plus de 30 ans du secteur privé et agricole dont le salaire net est inférieur à 1 500 € par mois, ainsi que ceux entrant dans l'emploi ou en mobilité professionnelle.

Avec cette mesure, l'Association pour l'accès aux garanties locatives (présidée par la CFDT), qui pilote les dispositifs de sécurisation locative du groupe Action Logement, démontre l'utilité sociale de Visale en favorisant les travailleurs aux revenus les plus modestes dans leur parcours résidentiel et professionnels.

Pour vérifier son éligibilité et faire sa demande « en deux clics » : www.visale.fr

En bref

Proximité à la Plaine Saint-Denis

Avec le syndicat national des cheminots CFDT et l'Union territoriale interprofessionnelle de l'Est Francilien, l'Union régionale a organisé, le 17 juin dernier, une vaste opération de visibilité à La Plaine Saint-Denis. 25 militants ont participé à une distribution de tracts aux abords du RER mais également dans certaines entreprises de la zone qui compte de nombreux sièges sociaux. Ils ont également répondu aux questions des salariés devant un barnum installé sur l'esplanade du RER. D'autres actions de ce type seront prochainement organisées.



Accompagnement des jeunes diplômés

« Coup de pouce jeunes diplômés » est le nom du nouveau bouquet de services mis en place par la CFDT Cadres, en partenariat avec l'Apec, la Fage (syndicat étudiant), les associations Article 1 et l'Ascenseur. L'ambition du dispositif : faire qu'entre la sortie des études et l'entrée dans la vie professionnelle, les jeunes ne soient plus seuls ! Concrètement, les jeunes diplômés intéressés peuvent notamment participer aux ateliers « Objectif : 1^{er} emploi de l'Apec », être mis en relation avec l'un des 80 000 salariés cadres adhérents pour préparer sa candidature ou profiter d'un service de vérification juridique et de conseils sur le premier contrat de travail.

Plus d'infos : cadrescfdt.fr



Handicap

Face à son succès, le guide du handicap produit par l'Union régionale - en partenariat avec l'Agefiph - vient d'être réédité.

Ce guide vous permettra d'en savoir plus sur la loi et son champ d'application, la négociation d'un accord handicap, les structures d'aide à l'insertion ou au maintien dans l'emploi, etc. En bref, c'est une mine d'informations pour les militants souhaitant s'investir sur le sujet.

Disponible sur simple demande ou sur ile-de-france.cfdt.fr (rubrique Outils > Guides).



Élections TPE : la proximité au cœur

Avec un taux de participation très faible, les élections professionnelles dans les Très petites entreprises (TPE) n'ont pas su mobiliser les salariés. Si au niveau national, la CFDT conserve sa 2^e place derrière la CGT, elle passe à la 3^e place (15,47 %) en Île-de-France, derrière la CGT (29,59%) et l'UNSA (15,78%). L'écart avec l'UNSA n'est que de 248 voix.

En Île-de-France, ils étaient plus de 1,1 million de salariés à pouvoir voter aux élections professionnelles dans les TPE. Résultat : seuls 49 748 d'entre eux ont répondu à l'appel. Soit un taux de participation de 4,47% (contre 5,44% au niveau national). « C'est un chiffre décevant, qui doit nous interroger collectivement », commente Géraldine Cornette, secrétaire régionale CFDT. Si historiquement, cette élection mobilise peu les salariés – ils étaient 52 000 environ à voter en 2017 dans la région et à peine 100 000 en 2012 – le contexte de cette année n'aura rien arrangé. Il ne suffit pas toutefois à expliquer la baisse continue de la participation.

Une campagne contrariée

D'abord prévue en décembre, l'élection a dû être reportée deux fois en raison de la crise sanitaire. Pas simple, dans ces conditions, d'aller à la rencontre des salariés, dont beaucoup étaient en chômage partiel ou en télétravail. L'interprofessionnel francilien a toutefois pu organiser des actions de proximité quand c'était possible comme au marché international de Rungis, le long des stations de métro de la ligne 5, à la sortie des gares parisiennes, dans les cœurs de villes de Neuilly-sur-Seine, Montreuil, Bobigny ou encore Melun. Les militantes et militants de syndicats et Unions territoriales de retraités ont répondu présents pour rendre la CFDT visible.

De plus, la CFDT Île-de-France a diversifié ses modes de communication : publicité ciblée sur Facebook, envoi de courriers aux électeurs des secteurs de l'hôtellerie-tourisme et restauration et de l'assistance maternelle, jeu-quizz sur Internet, campagne de phoning auprès des adhérents CFDT...

Renforcer la proximité

« Au-delà du contexte, la désaffection des salariés de TPE pour cette élection est le reflet du manque de visibilité de l'impact de la représentation syndicale sur leur quotidien », avance aussi Géraldine Cornette. Car dans les TPE, on ne vote pas pour avoir des représentants syndicaux dans son entreprise, on vote sur un « sigle » pour désigner les organisations syndicales qui seront représentatives au niveau national, régional et dans les branches professionnelles. En fonction de leur audience, les organisations syndicales peuvent ensuite nommer des représentants dans les différentes instances de dialogue social. Au niveau régional,

il s'agit de la CPRI, la CPRIA (voir interviews en page de droite) et la CPRPL (Commission paritaire régionale des professions libérales).

D'ici la fin de l'année 2021, une analyse plus poussée des résultats sera réalisée par la CFDT Île-de-France afin de construire un plan d'action sur quatre ans. « Celui-ci devra mieux cibler les salariés de TPE et quadriller le territoire », annonce Géraldine Cornette. Notre ambition est de renforcer la proximité voire de la réinventer en mettant en place une union territoriale TPE, structure d'accueil interprofessionnel des adhérents de TPE ».

Clément Mellin



À quoi ça sert, une CPRI ?

C'est une instance de médiation régionale à destination des salariés et employeurs des Très petites entreprises (TPE). Notre rôle consiste à apporter de l'information et des conseils juridiques ainsi qu'à aider à la résolution de conflits individuels ou collectifs. Ponctuellement, nous pouvons aussi rendre des avis sur les questions spécifiques aux TPE : emploi & formation, santé au travail, égalité professionnelle, etc. En Île-de-France, la CPRI est composée de 20 membres, issus des collèges syndicaux et patronaux. Elle se réunit une fois par trimestre.

Que constates-tu sur le fonctionnement des petites entreprises ?

Dans une très petite entreprise, l'affect est souvent primordial. Les fiches de poste sont rares et sommaires et les salariés sont souvent appelés à des dépassements de

fonction et d'horaires. Quand c'est « réglo » et que tout le monde y trouve son compte, ça peut très bien fonctionner. Mais il arrive aussi que ça déraile... Et l'émotionnel prend alors souvent le dessus. Nous conseillons donc de revenir à l'écrit pour cadrer certaines décisions. Il ne faut pas oublier que le bras de fer entre un salarié et un patron est souvent déséquilibré. Alors, avant qu'un litige ne donne lieu à la saisine d'une juridiction, les salariés de TPE peuvent saisir la CPRI pour demander une médiation. Malheureusement, ce rôle est encore trop méconnu.

Depuis le début de mon mandat, il y a trois ans, nous avons été saisis une fois par un salarié du BTP. Avec mon collègue employeur, nous avons réuni les deux parties sur deux demi-journées pour renouer le dialogue.

**Des projets pour les années à venir ?**

Nous avons lancé l'an dernier un site Internet (cpri-idf.org) et travaillons à son référencement. Mais nos moyens sont très limités... Si l'on veut réaffirmer l'importance du dialogue social dans les TPE, il nous faut à l'avenir un budget alloué. C'est une revendication que porte la CFDT auprès de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS ; ex Direccte).

Peux-tu présenter la CPRIA ?

Les commissions paritaires régionales interprofessionnelles de l'artisanat ont été créées par les partenaires sociaux (CFDT, CGT, CFE-CGC, CFTC, U2P), suite à l'accord relatif au développement du dialogue social dans l'artisanat de 2001. L'artisanat est un champ très vaste. En Île-de-France, on compte environ 200 000 entreprises – parmi lesquelles une écrasante majorité de TPE – et 280 000 salariés (dont au moins 15 500 apprentis). Nos missions consistent à informer et conseiller les salariés et employeurs, prévenir les conflits en entreprise et faciliter l'accès aux activités sociales, culturelles et sportives. En 2021, la CFDT a obtenu la présidence tournante de la CPRIA Île-de-France. La commission, composée de 37 mandatés, se réunit cinq fois par an.

Des exemples d'action ?

Depuis 2019, les CPRIA ont mis à disposition des salariés et employeurs de l'artisanat une offre d'activités sociales, culturelles et sportives à tarif avantageux via la plateforme Proximeo (proximeo-france.fr). Pour l'heure, nous avons beaucoup plus d'employeurs inscrits que de salariés et c'est pourquoi nous renforçons la promotion du dispositif auprès des organisations syndicales. Par ailleurs, nous avons édité en partenariat avec un acteur du monde de la prévoyance un guide sur les violences.

Quels sont vos projets en 2021 ?

Nous allons travailler sur la relance économique des centres-villes et centre-bourgs. Nous sommes inquiets pour cette sortie de crise car, malgré les aides d'État, beaucoup de petites entreprises de



l'artisanat ont mis la clé sous la porte ou sont sur le point de le faire.

Nous allons aussi élaborer des propositions concrètes sur la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle. Enfin, en complément de notre livret de présentation de la CPRIA, nous prévoyons de réaliser une petite vidéo de promotion.

Élections régionales : la CFDT interroge les candidats

Dans le cadre des élections régionales, la CFDT Île-de-France a pris l'initiative d'adresser un courrier aux têtes de liste des principaux partis pour leur présenter ses propositions pour l'avenir de l'Île-de-France et les interroger sur leur programme.

A lors que la Région exerce des compétences essentielles encore trop souvent méconnues par les Franciliens, *Solidaires* revient sur les grands enjeux que la CFDT Île-de-France a identifiés.

Urgences et transformations à long terme

« Les conséquences de la crise sociale et économique provoquée par la crise sanitaire vont se faire sentir dans la durée, estime Diego Melchior, secrétaire général de la CFDT Île-de-France. Cette crise a également mis en exergue les fragilités de notre société et les impacts négatifs de l'activité humaine sur l'environnement ». À court terme, il faudra traiter les urgences sociales, économiques et environnementales. Pour l'Union régionale, il sera également indispensable d'engager des transformations de long terme dans l'aménagement du territoire, les transports, l'emploi et la transition écologique.

Il était donc important de s'adresser aux candidats pour les interroger très précisément sur des sujets qui concernent les travailleurs, et plus généralement les 12 millions de Franciliennes et de Franciliens, mais aussi pour présenter les propositions de la CFDT Île-de-France sur ces mêmes sujets. À cet effet, un document leur a été adressé. Celui-ci aborde cinq grandes thématiques, en lien avec les prérogatives du Conseil régional (cf. encadré) : l'emploi et la formation professionnelle, les transports et la mobilité, l'aménagement du territoire et les lycées, l'organisation du travail et enfin, la démocratie sociale.



© P.-M. TRICAUD / L'Institut Paris Région

Les réponses écrites reçues ont été présentées au Bureau régional du mois de juin, avec comme objectif de permettre à l'Union régionale de suivre et d'évaluer l'effectivité des engagements pris par le nouvel exécutif régional tout au long de sa mandature.

Et ce n'est pas tout : sous l'impulsion de la CFDT Île-de-France, avec les partenaires du Pacte du pouvoir de vivre, des entretiens en vidéo ont été enregistrés pour recueillir les propositions de chaque candidat tête de liste. Ils ont été largement diffusés sur les réseaux sociaux (voir p. 4).

La CFDT rappelle ses exigences

Les élu.es régionaux auront peu de temps pour s'installer et prendre à bras-le-corps les dossiers à traiter. C'est le cas en matière d'emploi et de formation professionnelle, où de nombreux travailleurs des secteurs touchés par la crise

vont devoir se réorienter vers des métiers plus porteurs. De la même manière, il faudra soutenir davantage les apprentis, qui peinent encore trop souvent à trouver une entreprise pour les accueillir.

La CFDT demande en outre un accès plus équitable aux transports publics pour tous les usagers et l'adoption d'une tarification sociale et solidaire. Elle a aussi mis sur la table la question de la gouvernance régionale et notamment de la place que la nouvelle présidence de Région entendra donner à la société civile et aux partenaires sociaux.

La CFDT Île-de-France a ainsi poussé ses propositions auprès des candidats, notamment sur le rôle du Conseil économique, social et environnemental régional, seul véritable lieu de concertation de la société civile, en insistant sur la prise en compte des avis rendus par cette assemblée.

Dans le même registre, elle préconise la création d'un espace régional de concertation entre organisations syndicales et patronales sur les problématiques spécifiques à notre région.

Pour un aménagement du territoire durable

Pour faire face aux grands défis auxquels la Région devra répondre, l'aménagement du territoire est un des leviers essentiels. À ce titre, la révision du Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) annoncée à l'automne dernier sera déterminante pour l'avenir des territoires et de ses habitants, à l'horizon 2040-2050. D'ores et déjà, une consultation préalable à

la révision, confiée à l'Institut Paris Région (anciennement Institut d'aménagement et d'urbanisme - IAU) a donné lieu à l'organisation d'une série de rencontres d'experts et au recueil de contributions issues du monde associatif, économique ou social.

La CFDT Île-de-France s'est engagée dans le processus en produisant une contribution, également en ligne sur le site de l'Institut Paris Région, qui s'articule autour de six chapitres et expose sa vision de l'aménagement futur de la région, que ce soit en matière de cadre de vie, de vivre ensemble, de mobilité et de transports, d'habitat, d'emploi ou encore de trans-

formation des modes de travail. L'Union régionale aura également l'occasion dans les prochains mois de s'exprimer et faire valoir ses propositions par l'intermédiaire notamment de ses mandatés au Conseil économique, social et environnemental régional qui s'est déjà mis au travail.

Si le calendrier de la révision du SDRIF n'est pas encore connu, nul doute que le sujet viendra rapidement à l'ordre du jour après l'installation des nouveaux élus régionaux. La CFDT Île-de-France y sera attentive.

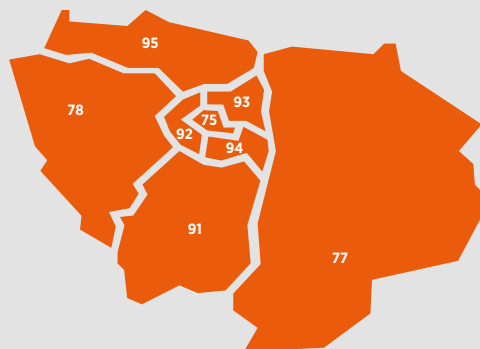
Jean-Jacques Perot

LA RÉGION : QUEL RÔLE, QUELLES COMPÉTENCES ?

Dévolues par les lois de décentralisation, des compétences sont exercées par la Région Île-de-France :

- **Transports publics.** La Région est l'autorité organisatrice par l'intermédiaire d'Île-de-France mobilité.
- **Enseignement secondaire et supérieur.** La Région s'occupe de la construction, de l'entretien et du fonctionnement des lycées. Elle est cheffe de file de l'intervention des collectivités territoriales pour la stratégie régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
- **Formation professionnelle, apprentissage, alternance.** La Région exerce l'ensemble de la compétence en matière de formation, avec la mise en place du service public de l'orientation et celui de la formation professionnelle.
- **Développement économique, innovation.** La Région définit les orientations en matière d'attractivité des territoires, d'aide aux entreprises, de soutien à l'internationalisation et à l'innovation des entreprises.
- **Aménagement du territoire et environnement.** Au travers de son Schéma directeur (SDRIF), la Région fixe des objectifs en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de maîtrise et de valorisation de l'énergie, de lutte contre le changement climatique, de lutte contre la pollution de l'air et de biodiversité.
- **Gestion des programmes européens, agriculture.** La Région est l'autorité de gestion des fonds européens (FEDER, FEADER...) et pilote les politiques agricoles et de développement rural à l'échelon régional.

Le Conseil régional exerce également des **compétences partagées** avec les autres collectivités territoriales. C'est le cas en matière de sport, de culture, de logement, de tourisme ou encore de santé.



À deux mois du congrès de l'Union régionale qui se tiendra en septembre à Montrouge, Diego Melchior, secrétaire général de la CFDT Île-de-France, revient sur le bilan de quatre années d'action et présente les évolutions envisagées pour l'avenir. Entretien.

Quels événements ont marqué ces quatre années ?

Le mandat a d'abord été percuté par les ordonnances Macron. Elles ont entraîné un changement important des instances représentatives du personnel et du dialogue social en entreprise. Nous avons ensuite connu la crise des Gilets jaunes, qui a jeté un regard cru sur les inégalités territoriales dans notre pays. En partie en réponse à cela, la CFDT s'est engagée, avec d'autres organisations, dans le Pacte du pouvoir de vivre qui se décline désormais au niveau régional et a permis de construire collectivement de nouvelles revendications.

Le projet de réforme des retraites a ensuite été sur le devant de la scène entre décembre 2019 et février 2020. La CFDT s'est mobilisée contre cette réforme qui était peu lisible et comprenait des mesures injustes comme l'âge pivot. Une mesure que nous avons d'ailleurs réussi à faire retirer du projet.

La période récente aura encore été marquée par des attentats. L'assassinat de Samuel Paty, enseignant de Conflans-Sainte-Honorine qui avait donné un cours sur la liberté d'expression, a profondément marqué la communauté nationale.

Enfin, et j'aurais bien sûr pu commencer par cela, la pandémie a bouleversé le quotidien des citoyens et des travailleurs depuis début 2020. Face à cette crise majeure, la CFDT a su faire face et apporter des réponses d'urgence en accompagnant travailleurs et équipes syndicales.

Quels ont été les principaux axes de travail de l'Union régionale ?

Nous avons tout d'abord renforcé l'accompagnement des équipes syndicales sur le terrain. Et ce, à tous les niveaux : revendicatif, organisation, communication...

Cet accompagnement est devenu l'axe principal de l'activité de l'union régionale. Par ailleurs, nous avons développé notre proximité avec les adhérents et les travailleurs, y compris pendant les périodes de confinement, avec les boîtes mail « Covid », les opérations « Réponses à emporter », la mise en avant du Conseil en évolution professionnelle (CEP), etc. L'accompagnement des équipes et la proximité avec les adhérents et travailleurs ont été les deux piliers de notre action.



« L'accompagnement des équipes et la proximité avec les adhérents et travailleurs ont été les piliers de notre action »

Quelles évolutions envisages-tu pour le prochain mandat ?

Sur l'accompagnement des équipes et des militantes et militants, je pense que l'on peut encore monter en puissance avec le dispositif ARC.

En matière de proximité, il faudra sans doute rendre nos actions et les résultats qu'elles produisent encore plus visibles et travailler davantage en mode projet. L'interprofessionnel francilien devra aussi beaucoup plus penser la proximité en termes de bassins de vie et d'emploi.

La relance de la dynamique du développement syndical fait également partie de nos priorités. Pour peser davantage, nous devons continuer à faire progresser notre nombre d'adhérents

dans la région. Enfin, nous devons être en capacité de mieux valoriser à la fois ce que la CFDT offre à ses adhérents et militants et ce qu'elle obtient en termes de droits pour les travailleurs franciliens. Sur l'action revendicative, il nous faudra porter fermement nos revendications pour la région auprès des décideurs et exiger des résultats tangibles pour les Franciliennes et les Franciliens. Par exemple, la CFDT Île-de-France est engagée depuis longtemps sur le sujet de la qualité de l'air. Il est donc important de continuer à interpeller les employeurs comme les pouvoirs publics pour obtenir des engagements fermes de leur part.

bilan et perspectives



Quelles priorités sont mises en avant pour la région ?

Nous en avons identifié quelques-unes dans notre résolution d'orientation générale. Nous sommes aussi allés à la rencontre des syndicats franciliens pour développer certains thèmes. D'abord, en termes d'emploi

et de formation professionnelle, domaines de compétences du Conseil régional, nous attendons du concret au travers du Pacte régional d'investissement dans les compétences, par exemple. En particulier pour les jeunes, qui ont davantage subi les effets de la crise. Nous attendons aussi que des engagements soient pris sur la décarbonisation de la région, au travers de politiques publiques qui visent à réduire l'émission de particules polluantes.

Un autre sujet concerne l'aménagement du territoire. Il ne s'agit pas de demander précisément une ligne de métro à tel ou tel endroit, mais plutôt que les partenaires sociaux et la société civile soient associés aux chantiers du Grand Paris Express ou à celui des JO... Tous ces sujets seront ouverts au débat lors de notre congrès à Montrouge en septembre.

Propos recueillis par
Judith Boumendil et Clément Mellin

56^e CONGRÈS À MONTROUGE

L'Union régionale Île-de-France tiendra, les 8 et 9 septembre prochains, son 56^e congrès au Beffroi de Montrouge (Hauts-de-Seine). Un temps fort de la vie de la structure, qui s'organise cette année dans des conditions très particulières liées à la crise sanitaire.

Pendant deux jours, les délégations de syndicats auront à s'exprimer sur l'activité de l'Union régionale au cours des quatre années écoulées, à élire l'organe directeur de l'Union régionale (le Bureau régional) et à débattre et amender le projet de résolution d'orientation régionale intitulé « *une CFDT Île-de-France au service des travailleurs et des habitants* ».

Cette résolution qui sera portée par Géraldine Cornette, secrétaire régionale, s'articule autour de cinq parties :

- Demain, après la crise, être travailleur, être citoyen en Île-de-France ;
- Revendiquer des emplois et des conditions de travail de qualité pour les travailleurs d'Île-de-France ;
- Faire évoluer le cadre de vie des habitants pour une Île-de-France plus accueillante ;
- Une CFDT Île-de-France en proximité des travailleurs et en appui de ses adhérents et de ses équipes syndicales ;
- Une nouvelle ambition pour l'interprofessionnel francilien.

Nous reviendrons en détail dans notre prochain numéro sur ce moment clé de la vie démocratique de la CFDT Île-de-France.



Karima, libre comme l'air !

Représentante syndicale à Pôle emploi Île-de-France, Karima Mohand est aussi investie à la mission locale de Paris et au Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser Île-de-France). Un engagement où se dessine un fil rouge autour de l'emploi, la formation et... l'émancipation.

Native de Kabylie, Karima grandit avec l'idée solidement chevillée au corps que l'on n'a pas le droit de se plaindre. « *Mes parents étaient des gens honnêtes et forts, souligne-t-elle. Avec eux, mes sœurs, mon frère et moi n'avions pas le droit de nous poser en victimes, il fallait bosser. L'école a été pour nous primordiale.* » Comme beaucoup de femmes algériennes qui ont connu la guerre, sa mère ne sait à l'époque ni lire ni écrire. « *De peur de voir les filles se faire violer, on ne les envoyait pas à l'école* », resitue Karima. Son père, lui, est parti dans les années 50 en France pour travailler. D'abord comme manœuvre puis comme compagnon du devoir. « *À force de travail et de belles rencontres, il a réussi à ouvrir un petit hôtel, raconte-t-elle. Il a pu nous faire venir en 1970 grâce au regroupement familial* ». Karima a quatre ans quand elle emménage dans le pavillon que son père a acheté à Goussainville, en banlieue parisienne. « *Nous ne comprenions pas un mot de français, mais nous avons vite appris* », se souvient-elle.

Réseau, travail & émancipation

Si elle n'est pas « *spécialement une tête à l'école* », Karima s'accroche néanmoins aux études. Après le Bac, elle suit une formation d'attachée de presse à l'EFAP. Mais à la sortie, la jeune femme peine à trouver du boulot dans le secteur qu'elle convoite : la mode. « *Les places étaient chères, commente-t-elle. Et comme mes parents n'avaient pas de réseau, j'ai vite compris qu'il fallait que je m'en construise un* ». Après un premier emploi d'attachée de presse, elle saisit une opportunité et devient... agente immobilière sur l'île de Saint-Martin (Antilles). « *J'aime la liberté* », sourit-elle. Elle



retrouvera à Paris à 28 ans pour travailler comme coordinatrice d'une équipe de vendeuses pour un laboratoire de produits de beauté, puis comme conseillère marketing pour une compagnie pétrolière.

À 34 ans, après avoir échappé à un plan social, Karima songe à se reconverter : « *J'aime les nouveaux challenges* ». Elle s'intéresse alors aux questions d'emploi et de formation. Après un passage à la Mairie de Paris comme coordinatrice emploi, Karima passe une licence de responsable de projet en insertion professionnelle, via les cours du soir du CNAM. Elle est embauchée, en 2012, dans une agence parisienne de Pôle emploi comme chargée de relation avec les entreprises. « *Pour moi, l'émancipation n'est pas un vain mot* », soutient-elle, en clin d'œil à sa propre histoire et celle de sa famille.

Après Pôle emploi, l'interpro'

Si Karima adhère à la CFDT en 2006 – « *syndicat le plus proche de [s]es valeurs* » –, elle ne devient Déléguée du personnel (DP) qu'en 2015. « *Ce sont mes collègues de Pôle emploi qui m'ont poussée à me mettre*

sur les listes, explique celle qui est désormais représentante syndicale CFDT au CSE. *S'il est très formateur, le mandat de DP est selon moi l'un des plus difficile qui soit. En général, je suis plutôt ouverte et conciliante, mais je sais aussi être ferme quand il le faut* », appuie-t-elle.

Dès son adhésion, Karima a noué des liens avec la CFDT Paris. Ses compétences vite reconnues, elle se voit mandatée au conseil d'administration de la mission locale de Paris en 2014. Puis au Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique. « *On y discute et vote notamment les attributions de budgets avec la préfecture. Je faisais partie de celles et ceux qui soutenaient la création de structures émergentes et leur donnaient la possibilité d'obtenir des financements* », rappelle-t-elle. Pour la CFDT, Karima siège également au comité de liaison de Pôle emploi Paris, qui regroupe associations de chômeurs, organisations syndicales et direction. Depuis octobre 2020, elle est mandatée par la CFDT Île-de-France au Ceser (commissions Emploi et Agriculture). « *Les débats sur les politiques publiques sont intéressants et bien menés, observe-t-elle. En matière d'emploi, que l'on réfléchisse aux dispositifs de recrutement ou de réinsertion, j'insiste souvent pour que les employeurs et les chômeurs soient davantage associés aux décisions qui les concernent* ».

« *La vie syndicale m'apporte chaque jour quelque chose, confie-t-elle en guise de conclusion. C'est pourquoi je souhaite à présent donner à la jeune génération l'envie de s'engager* ».

Judith Boumendil & Clément Mellin

PROFESSIONNELS
DES MÉTIERS DE
SERVICES,
VOUS PASSEZ TOUT
VOTRE TEMPS
À PRENDRE SOIN
DES AUTRES.



ET VOUS ?
QUI PREND SOIN
DE VOUS ?

Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers de la santé, du conseil, de la restauration, de l'hôtellerie, du transport, et des commerces de proximité que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. KLESIA, au service des entreprises de service depuis plus de 65 ans.

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES



**Vivons
solidaires,
protégeons
chacun**

**Macif Solidarité
Coups Durs
est là pour
vous aider**

**MACIF
Solidarité
coups durs**

Un service d'accompagnement à distance offert aux sociétaires Macif, proposant un soutien et des conseils lors de difficultés financières ou familiales.



Pour contacter Macif Solidarité Coups Durs :

 **N°Cristal 09 69 32 84 19**

APPEL NON SURTAXE

Essentiel pour moi

Crédit photo : Willie B. Thomas / Getty Images.

Le service Solidarité Coups Durs proposé par la Macif est mis en œuvre par **DOMPLUS**, SAS au capital de 786560 euros, RCS Grenoble 431693027, siège social : 3 rue Roland Garros 38320 Eybens. **Ce service est réservé aux sociétaires de la Macif, personnes physiques.**

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.